



VOS RÉF. Consultation du 30/12/2025
NOS RÉF. 2026_1_PA_PLU_La-Palme
INTERLOCUTEUR : RTE-CDI-MAR-URBANISME
TÉLÉPHONE : 04.88.67.43.09 – 04.88.67.43.20
E-MAIL : rte-cdi-mar-urbanisme@rte-france.com

DDTM Aude
105, boulevard Barbès
11838 Carcassonne Cedex 9

À l'attention de Mme Grès
chantal.gres@aude.gouv.fr

OBJET : PA – Révision du PLU de la
commune de **La Palme**

Marseille, le 07/01/2026

Monsieur le Préfet de l'Aude,

Nous faisons suite à votre courrier reçu le 30/12/2025 relatif au projet arrêté concernant le PLU de la commune de **La Palme**.

Nous vous informons que, sur le territoire couvert par ce document d'urbanisme, nous n'exploitons pas d'ouvrage de transport du réseau public de transport d'électricité à haute ou très haute tension (c'est-à-dire supérieure à 50 kV). Nous n'avons donc aucune observation à formuler.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre considération très distinguée.

Isabelle RAYBAUD
Directrice Adjointe
Cheffe du service concertation environnement tiers

Copie : Mairie de La Palme mairie@mairielapalme.fr